

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

Le point de vue d'Écolo

Luca CIMINO

Dossier n° 2018 - 026

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Chemsî CHEREF-KHAN, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Michèle MIGNON, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications

Coralie PERES-VOGELS

02 650 35 90 – revues@lapenseeetleshommes.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336
de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

**Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2018
seront consacrés aux thèmes suivants** (sous réserve) :

- n° 109 – *La Fondation pour l'assistance morale aux détenus*
- n° 110 – *Que peut-on attendre d'un dialogue interconvictionnel ?*
- n° 111 – *Islams et musulmans d'Europe à l'épreuve du libre examen*
- n° 112 – *Francs-Parlers 2018*

Cannabis, réglementons !¹

Le point de vue d'Écolo

Luca CIMINO
Membre des jeunes Écolo à Charleroi

Prêt à bouger ? Prêt à légaliser ? Et comment ?

Le parti Écolo de Charleroi est pour une réglementation du cannabis. Environ un an plus tôt, le parti a fait une proposition de loi.

Pour préparer ce débat, j'ai comparé la position du Centre d'Action laïque à la position du parti Écolo afin d'en dégager les ressemblances et les différences. Le développement du « pourquoi cette loi ? » n'est probablement plus à expliquer, mais l'idée de la santé publique est vraiment très importante. Il ne s'agit pas de légaliser le cannabis, parce que c'est « cool » [sic]. Il y a plein de clichés autour de la consommation et Écolo voulait une réponse pragmatique aux réalités de terrain. Ils ont donc fait une proposition au niveau fédéral, mais aussi au niveau de la locale de Charleroi.

Dans le projet de la ville de Charleroi, il y a la création, ou en tout cas l'évaluation de la création, d'une coopérative d'autoproduction de producteurs de cannabis. Comme un *Cannabis social club*, Écolo s'est inspiré de ce qui s'était fait à Liège avec l'association *Peace*². L'idée est bien

¹ Colloque organisé par le *Centre d'Action laïque* le 6 décembre 2018 dans le cadre de la campagne « Cannabis, réglementons ! »

² Le *Cannabis Social Club* de Liège (ASBL *Peace*) a rejoint la campagne « #STOP1921 ». Pour rappel, celle-ci appelle à débattre des politiques en matière de drogues en Belgique et à faire évoluer la législation actuelle qui date de 1921. Portée par des citoyens, l'association *Peace* a pour ambition de proposer aux consommateurs

de défendre une autre vision politique de réglementation du cannabis. Il y a environ un an, la proposition de loi a été soumise par Muriel Gerken³ pour Écolo. Il y a beaucoup de similitudes avec la proposition du CAL.

Pour cibler les différences, on peut noter que le parti proposait l'âge de dix-huit ans (pour le cannabis) plutôt que l'âge de seize ans proposé par le CAL. Pour les jeunes du parti Écolo, dont je suis issu, leur préférence va à l'âge de seize ans. Mais la proposition de loi était au niveau de dix-huit ans et je n'en connais pas le « pourquoi du comment ? » et j'ai une préférence pour l'âge de seize ans.

La grande différence est que le cannabis ne serait pas en vente libre (dans les supermarchés, etc.), mais dans des officines. Il y aurait un office fédéral du cannabis qui décentraliserait des officines dans les cinq grandes villes belges, ainsi que dans cinq autres villes belges, afin de quadriller le territoire et ainsi de mieux répartir la vente des produits. Il s'agirait d'officines où l'on ne pourrait acheter que cela et où des spécialistes seraient présents afin de discuter, notamment, de tout ce qui concerne la consommation problématique. L'idée était de commencer par dix centres qui seraient gérés, entre autres, par l'État. Le cannabis ne serait donc pas en vente libre, c'est la grande différence. Ensuite, à terme, cet office fédéral du cannabis regarderait s'il faut plus de centres ou moins de centres.

En ce qui concerne la fabrication, les centres seraient également agréés par cet office fédéral du cannabis. De ce fait, c'est cet office qui gérerait toute la mise en place de la légalisation du produit.

Pour le reste, la proposition est assez proche de celle du CAL.

Il y a un an, aussi avec les jeunes, Écolo a sorti « dix propositions pour le XXI^e siècle ». L'une de ces dix propositions était la réglementation, mais aussi la dépénalisation de l'usage de toutes les drogues. Cette proposition est donc encore plus large. C'est un sujet qui nous tient à cœur, que nous avons proposé au niveau fédéral et qu'on essaye de mettre à l'agenda au niveau local, pour promouvoir une autre réglementation à propos du cannabis, tant politiquement que dans l'espace médiatique.

de cannabis, – aux consommateurs majeurs seulement, – une alternative au marché noir, en circuit fermé (production et vente limitées aux membres du club uniquement), dans un cadre adapté, et avec la mise à disposition d'informations et de conseils de prévention.

³ Muriel GERKENS est une femme politique belge, députée fédérale (Écolo) à la Chambre des représentants de Belgique.

Les officines ? Les Cannabis social clubs ? Les modes de distribution sont-ils adaptés à tous les publics ? Certaines populations ne risquent-elles pas d'être mises de côté ?

Prêts à s'engager auprès des aînés pour que la question du cannabis soit dans le programme du parti ?

C'est déjà dans notre programme depuis quelques années.

Pour ce qui est des modes de distribution, Écolo ne souhaite pas que les drogues soient en libre circulation ou qu'elles soient reprises par le grande distribution. Afin d'éviter tout ce côté publicitaire, ou d'éviter que l'on tente de pousser à la consommation, comme cela a été fait pour le tabac et pour l'alcool.

C'est de là qu'est venue l'idée des officines. L'idée d'Écolo est de commencer par créer dix officines et de voir ensuite s'il en faut davantage. Il est vrai que cela peut poser problème pour certaines personnes qui sont loin des villes, par exemple, dans la province du Luxembourg, attendu que l'officine la plus proche se situerait à Arlon. Il s'agit d'un argument qu'Écolo peut entendre. Mais je suis d'accord sur la nécessité probable de décentraliser davantage, mais il faudra regarder comment le faire.

L'idée est vraiment que l'État doit prendre tout cela en charge, car c'est une question de santé publique et il ne faut pas que ce soit fait dans l'optique d'une recherche de profits, tant pour le cannabis que pour les autres drogues.

À Charleroi, l'idée est plutôt de prendre le modèle du Cannabis social club de Liège, mais pas exactement identique, parce qu'il resterait dans le système de lois actuelles. C'est assez compliqué, puisqu'on peut avoir un plant chez soi. Le but serait d'essayer de regrouper les producteurs dans une coopérative. Écolo n'est pas « contre », mais ce n'est pas la position qui a été prise.

L'alcool, le cannabis et les autres drogues, rassemblés sous une même législation plus ferme ?

Dans la proposition de loi, il y a justement cette idée de restreindre le tabac à certaines « officines » ou à certains « buralistes », de ne plus proposer de tabac en vente libre et d'interdire la publicité pour l'alcool. C'est dans l'optique de santé publique.

En conséquence, si on prend cet argument pour une proposition de loi, il faut être cohérent et les mettre ensemble. Ce n'est pas exactement

comme la proposition du CAL, puisque d'après leur proposition, ce serait réglementé de la même manière.

Pour Écolo, l'alcool serait toujours en vente libre, dans les supermarchés en tout cas, mais il n'y aurait plus de publicité et autres. Mais surtout, il n'y aurait plus de publicité ciblée sur les jeunes, comme on le voit avec la vente d'alcools, très sucrés ou aux fruits, qui sont conçus expressément pour les jeunes.

Bien que le MR semble être d'accord pour une modification de la loi concernant la réglementation de la vente des drogues, j'ai le sentiment qu'il y a tout de même un consensus, lorsque je vois qu'ils votent tous contre à la proposition de loi pour une réglementation de la vente des drogues.

Des « officines », plutôt dans le style des pharmacies ou plutôt dans le style des *CBD shops* qui fleurissent actuellement, mais alors réglementées par l'État ?

Pour Écolo, ce serait des ASBL qui vendraient uniquement du cannabis ou des produits dérivés du cannabis. Mais des acteurs de la santé publique seraient disponibles sur place et pourraient aider à la réduction des risques, par l'explication des risques de consommation liés à l'âge, par exemple. En revanche, ils ne veulent pas du tout médicaliser le produit et le vendre en pharmacie. Se dire : « Tu es malade, donc tu vas, en pharmacie, chercher ton cannabis, ton médicament », cela serait encore plus hypocrite que de l'interdire.

Pour l'usage personnel, Écolo est d'accord de maintenir l'autorisation de cultiver « un » plant, comme c'est le cas maintenant, même si on sait qu'un seul plant, ce n'est pas énorme. On autoriserait un usage personnel et on garderait « un » plant dans cette proposition de loi. Mais il faudrait savoir à combien de grammes on limiterait l'usage personnel et il faudrait le spécifier. En tout cas, Écolo est pour une autre production.

Quels sont les experts consultés par les hommes et les femmes politiques qui portent ce projet de société ?

Pour la proposition de loi, Écolo a travaillé avec FEDITO (*Fédération bruxelloise des Institutions pour Toxicomanes* ASBL). Sinon, Écolo jeunes a travaillé une position avec Modus Vivendi, La Ligue Antiprohibitionniste, Icare et Diapason ASBL. Écolo a donc vraiment travaillé avec les acteurs de terrain pour établir sa position. Chacun a bien entendu son vécu et son

expérience, mais il est indispensable de travailler avec des experts, ce que nous avons fait pour cette proposition de loi. L'idée de santé publique était revenue avec la nécessité de consulter des acteurs de terrain.

À Charleroi, au-delà de la question du cannabis, Écolo a suggéré, dans le projet de ville, des centres de consommation de moindres risques, parce qu'ils faisaient partie des revendications des acteurs de terrain.

Le principe du politique, normalement, est de s'appuyer sur des études et pas juste de prendre des lois au hasard [*sic*]. C'est ce qu'Écolo a fait dans le cadre de ce dossier « drogues ».

Légalisation : quelle distinction entre le cannabis thérapeutique et le cannabis récréatif ?

La distinction se situe principalement dans les dosages, dans le taux de THC⁴. Le cannabis médical a tendance à avoir un taux de THC supérieur. C'est pourquoi il est différencié. Le cannabis thérapeutique est délivré sous prescription médicale et peut donc être remboursé par la Sécurité sociale. Ce n'est pas le cas du cannabis récréatif. De ce fait, tout en restant dans le même cadre, la distinction doit toujours se faire, parce que les dosages, les raisons et l'usage diffèrent.

⁴ Le Δ -9-tétrahydrocannabinol, plus communément appelé THC, est le cannabinoïde le plus abondant et le plus présent dans la plante de cannabis. Le tétrahydrocannabinol possède des propriétés psychoactives agissant sur le psychisme en modifiant le rythme cérébral, il possède également des vertus anti-inflammatoires et anti-métastatiques. Il a été isolé en 1964 par le professeur Raphaël Mechoulam et Yechiel Gaoni de l'*Institut Weizmann* de Rehovot, en Israël.



Nos Toiles @ penser 2017

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Ambitions de la laïcité

Du bon usage de la laïcité, Marc JACQUEMAIN

Manifeste d'interdépendance — AEPL, Association européenne de la
Pensée libre

Le combat des Lumières, Marcel VOISIN

*L'islam dans la laïcité. Émile Combes, réformateur des medersas
algériennes, 1892-1895*, Pierre BESSES

Lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

Une boîte à outils contre le créationnisme, Stéphane LOURYAN

Avancées en faveur de l'éducation

Le Pacte pour un enseignement d'excellence, révolution ou illusion,
Claude WACHTELAER

Au féminin

Le harcèlement à l'égard des femmes

Introduction, Latifa AÏT BAALA

Touche pas à ma pote, Béa ERCOLINI

Le harcèlement, une question d'émotions ?, Patricia MELOTTE

Que dit la loi ?, Abella MARTIN

Le harcèlement : une telle violence, Viviane TEITELBAUM

Les actions, Collectif

La Justice

Vous avez dit Justice ? Violences et fantasmes du système pénal

La violence de l'État, Geoffroy DE LAGASNERIE

La détermination de la responsabilité pénale par la justice, Geoffroy
DE LAGASNERIE

Vision de la répression opérée par le système pénal, Geoffroy DE
LAGASNERIE

Et si l'on réfléchissait aux clichés de la bien-pensance...

Et si l'on réfléchissait aux clichés de la bien-pensance..., Agora Pensée libre

Bien-pensance ou pensée dominante ?, Agora Pensée libre
Les polémistes d'hier et d'aujourd'hui ?, Agora Pensée libre

Et si on en finissait avec le politiquement correct...

Les dérives de la perversion, Agora Pensée libre
Le loup dans la bergerie, Agora Pensée libre
La querelle du créationnisme, Agora Pensée libre
Le politiquement correct et le racisme, Agora Pensée libre
Le politiquement correct dans ses différentes évolutions, Agora Pensée libre

L'Europe

Que faire, face à la situation géopolitique de l'Europe ?

Le contexte géopolitique, Midi de la Pensée libre
La relation OTAN-Union européenne, Midi de la Pensée libre
Les États-Unis d'Europe, Midi de la Pensée libre
La défense européenne, Midi de la Pensée libre
La société européenne de défense, Midi de la Pensée libre
L'Europe et ses frontières, Midi de la Pensée libre

Réflexions à propos de l'islam

Les Lumières dans l'islam, Rudi ROTH

Solidarité, société décente, une réponse humaniste

De quoi parlons-nous ?, Charles COUTEL
La crise de la solidarité, Charles COUTEL
La crise de l'humanisme et la solidarité, Christophe HABAS
Histoire de la franc-maçonnerie, René LE MOAL

Retrouvez la liste complète de nos *Toiles@penser* sur notre site internet à l'adresse www.lapenseeetleshommes.be, sous l'onglet Toiles.

Vous pouvez également obtenir la liste de nos *Toiles@penser* ou une de nos *Toiles@penser* en version papier sur simple demande au 02 640 15 20 ou par mail à secretariat@lapenseeetleshommes.be.

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

